



L'info du I

A la Une

Révision du SCoT du Pays du Haut-Jura : planifier dans un contexte de transitions et de sobriété



Viaducs de Morez ©PNRHJ

Le **SCoT du Pays du Haut-Jura** a été adopté en juin 2017 et a entraîné depuis 6 ans, une mise à jour des documents d'urbanisme PLUi/PLU des communes ainsi couvertes. En fixant les grandes lignes de développement de son territoire à l'horizon 20 ans, le SCoT vise à une gestion plus économe de l'espace notamment en préservant les milieux naturels et agricoles. **Les enjeux de transitions, d'adaptation aux changements climatiques et les réformes institutionnelles ont conduit le Pays du Haut-Jura à engager depuis 2023 la révision de son SCoT pour adapter son développement à ce contexte.**

Adopter un modèle plus sobre et plus efficient :

Aujourd'hui, la finalisation du diagnostic (le point de départ obligatoire) permet d'enrichir la connaissance du territoire et de réactualiser les enjeux, socles de la future stratégie du SCoT. Ainsi trois éléments clés ont été retenus dans le cadre de cette révision dans ce contexte de transitions et d'adaptation aux changements climatiques : **trouver un équilibre entre le développement de l'urbanisation et la protection des ressources (notamment la qualité et la disponibilité en eau), avoir une cohérence territoriale d'ensemble pour garantir des services à chacun, anticiper les évolutions futures du territoire.**

Les principaux enjeux du SCoT

Pour rappel, le **SCoT** du Pays du Haut-Jura **regroupe 38 communes et 4 EPCI** : Haut-Jura-Saint-Claude, Haut-Jura Arcade, la Station des Rousses et La Grandvallière. Les premiers travaux du SCoT ont permis de faire ressortir les **principaux enjeux** à anticiper dans le cadre de sa révision :

- S'assurer de la disponibilité et de la qualité de la ressource en eau avant tout développement ;
- Trouver un nouvel équilibre pour accueillir les entreprises et les services sur le territoire ;
- Faire reconnaître les spécificités de moyenne montagne du Haut-Jura, dans un contexte de transition écologique et de croissance démographique transfrontalière;
- Poursuivre les réflexions sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle, sur l'accès au logement dans les territoires tendus et sur l'adaptation des logements de manière plus globale ;
- Amplifier la sobriété et le mix énergétique sur le territoire ;
- Protéger les secteurs de ruissellement et promouvoir la désimperméabilisation.

Ce document stratégique permet de réfléchir collectivement aux défis de demain et se décline déjà par des actions concrètes portées par les EPCI du territoire et accompagnées par le Parc.



Projet de restructuration, Saint-Claude
©Communauté de Communes Haut-Jura
Saint-Claude

Restructuration du Centre Nautique du Martinet

Exemple d'aménagement cyclable, Morez
©Communauté de Communes Haut-Jura
Arcade

Dans le cadre du Contrat Territoires en Action signé entre la Région BFC et le Syndicat mixte du Parc, la Communauté de communes Haut-Jura-Saint-Claude bénéficiera d'un financement pour la restructuration du centre nautique. Cet équipement structurant participera aussi à revaloriser la ville de Saint-Claude.

Plan Vélo sur Haut-Jura Arcade

Dans le cadre du contrat Territoires en Action signé entre la Région BFC et le Syndicat mixte du Parc, la Communauté de communes Haut-Jura Arcade bénéficiera d'un financement pour ses aménagements cyclables. Sécuriser les déplacements en vélo permettra de crédibiliser cette alternative à la voiture individuelle pour les trajets du quotidien.

Revitaliser les bourgs par des équipements et des services supplémentaires

Lors des étapes de concertation sur la future Charte du Parc, les acteurs locaux ont bien relevé la **fragilité** du territoire, qui est de plus en plus dépendant de pôles d'emplois extérieurs. Une partie de plus en plus importante des habitants travaille ailleurs et tend à consommer ailleurs. Pour conserver

ces habitants, la **future Charte** prévoit ainsi de travailler à une **qualification de notre cadre de vie**, et à une **revitalisation des bourgs du Haut-Jura**, pour garantir à tous des **équipements essentiels** (par exemple en matière de santé, de culture, de loisirs ou de mobilité).

Le Centre nautique du Martinet tout comme le Plan Vélo d'Arcade sont des équipements qui participent à valoriser les villes de Saint-Claude et Hauts-de-Bienne, leurs commerces et autres services. Par ailleurs, ils favorisent des déplacements plus courts, voire moins carbonés.

En phase avec ces objectifs, le nouveau projet de Charte, tout comme le SCoT du Pays du Haut-Jura actuellement en révision, continueront très probablement à soutenir ce type de démarches. **Le Syndicat mixte du Parc se mobilisera alors pour appuyer ces collectivités à porter de tels projets.**

Atelier de formation d'auto-rénovation sur Haut-Jura Arcade

Face aux **enjeux climatiques** et au contexte national autour de la **transition écologique**, les habitants et les collectivités s'orientent vers de **nouvelles manières de concevoir plus respectueuses de l'environnement**. Afin de laisser place à l'implication citoyenne, il est important de sensibiliser les porteurs de projets aux enjeux des démarches globales de la rénovation et de la réhabilitation. Dans le cadre du programme européen LEADER porté par le Parc du Haut-Jura, la Communauté de communes Haut-Jura Arcade Communauté proposera **des ateliers en auto-rénovation** qui allieront la théorie et la pratique (pose d'isolant, étanchéité à l'air, matériaux biosourcés).

Ces formations se tiendront le vendredi 19 octobre à Morez - Hauts de Bienne et seront ouvertes aux personnes qui résident sur le territoire (sur inscription).

Le Parc en actions



Exploitation des épicéas en tourbière ©P.Durlet-PNRHJ



Travaux sur le Tacon ©R.Bellier-PNRHJ

La tourbière de la Bretagne à Bois-d'Amont

Réhabiliter le fonctionnement d'une tourbière pour le climat, l'eau et la biodiversité

Dans la vallée transfrontalière de l'Orbe, le village de Bois-d'Amont s'est développé autour des tourbières du fond de vallée.

L'**organisation cadastrale des tourbières** y est **particulière** avec des parcelles perpendiculaires à l'axe de la vallée, toutes en longueur et larges de 10 à 15 mètres seulement. Un réseau de fossés, très dense, s'appuie sur ces limites de parcelles. Héritage de la période d'exploitation de la tourbe et de l'utilisation agricole de ces milieux, ils continuent leur **effet drainant**, accentué lors des épisodes de sécheresses de plus en plus récurrents.

La **déprise agricole** s'est parfois accompagnée de petites plantations d'épicéas, à la mesure de la taille des parcelles qui maillent le fond tourbeux. Deux d'entre elles, non entretenues par la suite, concernent le secteur visé par le projet.

Après l'acquisition de certaines parcelles par le Parc du Haut-Jura et un conventionnement avec les propriétaires, dont la commune de Bois-d'Amont, **les travaux de réhabilitation écologique de la tourbière ont pu débuter fin septembre.**

- Dans un premier temps ce sont les épicéas qui sont exploités afin de rechercher la **réinstallation d'une végétation naturelle** de tourbière.
- Dans un second temps le **réseau de fossés sera rendu inopérant** par la mise en place de « digues » de tourbes enterrées. Ça sera la première fois que cette **technique découverte** grâce à un échange avec le **Cumbria BogLIFE Project (UK)** sera testée sur notre territoire.



Ce projet est réalisé dans le cadre du programme [LIFE Climat « Tourbières du Jura »](#).

Travaux sur le Tacon à Villard-Saint-Sauveur

Restauration éco-morphologique du cours d'eau par l'application de solutions fondées sur la nature et prévention des inondations

Ce projet fait suite aux violentes crues de 2018 et 2019 qu'a connu le Tacon et qui ont engendré de **très fortes dégradations** sur le secteur de la Verne situé en zone inondable (zonage en PPRI).

Le Parc du Haut-Jura a donc proposé un projet ambitieux permettant un **aménagement durable du site** alliant une **meilleure sécurité des riverains** à un **objectif de restauration du Tacon**. Ce chantier se veut aussi exemplaire sur la **réutilisation de l'ensemble des matériaux disponibles** sur site (arbres, souches et blocs) et d'optimiser les apports/exports.

Les travaux projetés permettent :

- La purge et la stabilisation du talus d'une ancienne décharge ;
- La suppression de 1100 m² de plantations résineuses et la réutilisation des arbres sur le chantier, soit en protection de berges, soit en diversification des milieux;
- La création de terrasses alluviales et la réinjection de 1600 m³ d'alluvions ;
- La création d'un front d'érosion naturel et la reconnexion d'un bras secondaire ;
- Le démantèlement et la reprise de protections de berges avec ajout de troncs d'arbres, souches et déflecteurs en saule.

Cette intervention permettra au **Tacon de retrouver 50% d'espace de bon fonctionnement supplémentaire** et d'avoir une **meilleure dissipation d'énergie lors des crues**. Localement, le cours d'eau retrouve une **dynamique alluviale et un meilleur continuum végétal**.

L'agenda des RDV du Parc

Les RDV du Parc

34 journées d'animations gratuites

Pour plus d'informations : [L'agenda du Parc](#)

Inscriptions : 03 84 34 12 47 - a.dutremble@parc-haut-jura.fr

Apéro
OpenStreetMap

- Présentation de
l'outil et
discussion autour
d'O.S.M.

15 novembre à
18h00 à la
Médiathèque "Le
Dôme" de Saint-
Claude

Atelier
OpenStreetMap

- Cartographie
collaborative pour
tous

16 novembre à
9h30 à la
Médiathèque "Le
Dôme" de Saint-
Claude





Foire Bio de Longchaumois

La mobilité à l'honneur !

A l'occasion de la 22ème édition de la Foire Bio de Longchaumois, venez découvrir les nouvelles mobilités du territoire.

Vélo à assistance électrique, autopartage, covoiturage...

Nos agents du Parc seront là pour vous informer et vous conseiller.

RDV les samedi 19 octobre et dimanche 20 octobre, à l'Espace Loisirs de Longchaumois.

Retrouver le programme [ici](#) !

Marché artisanal et alimentaire, organisée par les associations "Humeur Bio" et "Ethique et tac".

"Au rythme du Haut-Jura", le podcast du Parc



NOUVEL ÉPISODE

Série "Curiosité"



Le Pic noir, une tête de bois !

Une physiologie et une biologie étonnante mais aussi brillante permet à cet oiseau d'être un marteau piqueur des plus efficaces... A écouter en entier sur notre site ou toutes les plateformes d'écoute classiques.

🔊 Prochain épisode : Arbres en surchauffe - sortie courant novembre !

Pic noir ©PNRHJ

Le Parc vous propose



Ensemble, construisons l'avenir de notre territoire !

La région Bourgogne Franche-Comté vous invite à participer à une grande enquête citoyenne sur la transition écologique. L'occasion de faire entendre vos idées et vos propositions, afin de construire ensemble des actions concrètes pour préserver la biodiversité et réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Les résultats permettront de réfléchir aux actions régionales en considérant les priorités et les attentes majoritairement exprimées.

Ensemble nous pouvons accélérer la transition écologique et bâtir un avenir plus durable pour notre région. Merci pour votre engagement et votre précieuse contribution.

On aime, on partage



Vue du site des 7 lacs du plateau du Frasnois depuis le Pic de l'aigle

©JB.Strobel-PNRHJ

Révision du plan de gestion des sites classés de la « Vallée du Hérisson » et des « Sept lacs du plateau de Frasnois »

Classés en 1988 pour préserver la **qualité de leurs paysages exceptionnels**, le double site de la « Vallée du Hérisson » et des « Sept lacs du plateau de Frasnois » a réalisé en 2023 la révision de son plan de gestion, justifié par les dynamiques des dernières années, mêlant **nouveaux usages du site** et **changement climatique**.

L'objectif de ce plan de gestion est de **faciliter les instructions en site classé**. C'est un document pédagogique **coconstruit** avec les **acteurs du site** et les **élus locaux**. Il vise à accompagner les pétitionnaires pour prendre en compte la qualité des espaces, « l'esprit des lieux » lors de leurs diverses interventions sur les sites classés.

Organisés en 2 grandes phases (diagnostic et plan de gestion à proprement parlé), des ateliers ont permis dans un premier temps l'identification de l'esprit des lieux. En ressortent notamment le caractère exceptionnel des sept cascades, des sept lacs au sein d'un même écrin paysager, la puissance de la géomorphologie s'exprimant et apportant un statut de grandeur à ces paysages. Ces étapes étaient le préalable à la définition d'orientations de gestion et de

principes d'actions en réponse aux enjeux paysagers et d'usages des sites identifiés comme suit :

- Les équilibres paysagers à l'aune d'un nouveau changement climatique
- La pérennisation des usages
- La scénographie des lieux
- L'accueil des publics et la gestion de la fréquentation

Ce nouveau document d'accompagnement pour la gestion et la préservation des paysages accompagnera le site sur ses prochaines années.

Le Haut-Jura fait sa Une !

Pédalez vers un avenir plus vert

Le Haut-Jura se transforme en véritable terrain d'expérimentation pour une mobilité plus douce et plus respectueuse de l'environnement. Grâce au programme ["Lyvia - Mobilité agile du Haut-Jura"](#), soutenu par le Parc naturel régional et l'ADEME, de nombreuses initiatives voient le jour pour encourager l'utilisation du vélo électrique au quotidien.

Location, réparation, partage

Les habitants du Haut-Jura peuvent désormais louer des vélos à assistance électrique pour de longues durées, participer à des ateliers d'auto-réparation et prolonger la durée de vie de leur « deux-roues » et même emprunter des voitures électriques en autopartage. Ces initiatives ne sont pas seulement bénéfiques pour l'environnement, elles améliorent également la santé des habitants, créent du lien social et dynamisent le territoire.

Le Parc naturel régional du Haut-Jura montre ainsi qu'il est possible de réduire l'utilisation de la voiture individuelle, même dans un territoire de montagne, et d'offrir des alternatives de transport plus durables et plus agréables.

Et vous, êtes-vous prêts à changer vos habitudes ?

Retrouvez l'article complet à la Une du magazine de l'ADEME ↓

Retour en images



Animation de l'application Géorivière

Outil-métier, GeoRivière est une application de suivi des cours d'eau conçue par le Parc. Un atelier de présentation de la version grand public de l'outil GeoRivière a été organisé à la Médiathèque d'Orgelet. Cette animation a permis aux participants de découvrir l'application et de poser différentes questions sur les rivières ainsi que sur le fonctionnement de l'outil à la Technicienne Rivières du Parc.

En savoir plus :



Valouse à Ecrille ©S.LeRoy-PNRHJ

"Le changement climatique sur les montagnes du Jura"

Organisée par les membres du Lion's Club du Haut-Jura, la conférence sur le changement climatique dans les montagnes du Jura - Ecosystème et société face à un avenir incertain, s'est tenue mardi 27 août, aux Rousses. Présentée par Hervé Richard et Emmanuel Liedermann, cette conférence a décrit la singularité de notre époque en suivant chronologiquement les interactions que l'on peut reconnaître entre l'histoire des variations du climat et celle des écosystèmes et des populations. Plus de 190 personnes étaient présentes ce soir-là, une belle réussite!



Conférence organisée par le Lion's Club du Haut-Jura ©PNRHJ





Parc naturel régional

du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03.84.34.12.30

www.parc-haut-jura.fr

Protection de vos données personnelles

L'entrée en vigueur du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est plus que jamais présente dans notre quotidien. C'est pourquoi nous devons être vigilants et nous assurer que nos newsletters, actualités, invitations, ou autres informations n'arrivent pas de manière inopportune dans vos boîtes e-mail.

Inscrit(e) dans nos bases de données, vous faites partie de nos contacts professionnels, vos données personnelles sont conservées de manière sécurisée. Elles sont destinées à des fins d'envoi périodique exclusivement aux relations professionnelles entretenues avec les services concernés et en particulier le service communication.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Pour faire valoir ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse parc@parc-haut-jura.fr

A tout moment, il vous est possible de nous faire part de votre souhait de vous désabonner et en cliquant sur le lien dédié en ce qui concerne la newsletter du Parc.

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter la rubrique dédiée sur notre site internet : <http://www.parc-haut-jura.fr/fr/all/informations-legales.php>